



BANQUE des  
**TERRITOIRES**

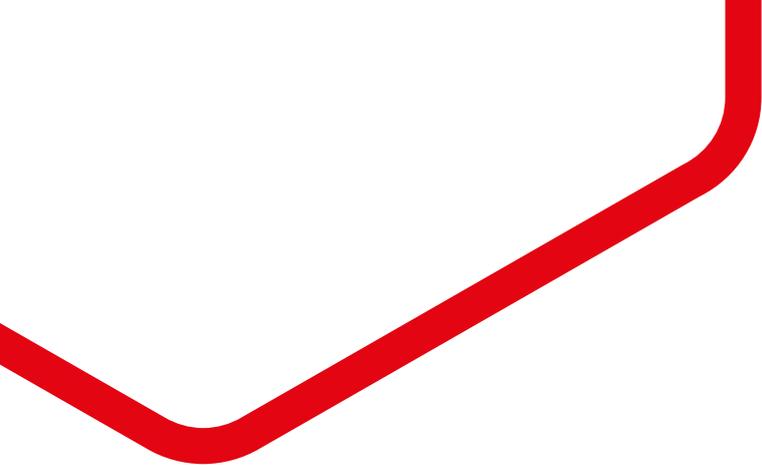


**Territoires Conseils**  
un service Banque des Territoires

# **La participation, la citoyenneté et l'engagement des jeunes en milieu rural et périurbain**

Le cas des conseils  
intercommunaux des jeunes





# La participation, la citoyenneté et l'engagement des jeunes en milieu rural et périurbain

Le cas des conseils  
intercommunaux des jeunes

---

**Kamel RARRBO**

Expert associé à Territoires Conseils,  
Sociologue consultant

**Territoires Conseils**  
un service Banque des Territoires



# Sommaire

<b>INTRODUCTION</b>	<b>7</b>
<b>1. LA PARTICIPATION, ENTRE L'INJONCTION ET L'ENGAGEMENT</b>	<b>10</b>
Le paradoxe de la participation	10
<b>2. LES DISPOSITIFS DE PARTICIPATION EN FRANCE</b>	<b>12</b>
<b>3. LES EPCI ET LA LOI ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ</b>	<b>14</b>
<b>4. LA PLACE DE LA JEUNESSE DANS LA DÉMARCHÉ POLITIQUE JEUNESSE PROPOSÉE PAR TERRITOIRES CONSEILS</b>	<b>16</b>
La jeunesse comme ressource pour le territoire	16
<b>5. L'ENQUÊTE DE TERRAIN AUPRÈS DES CONSEILS DES JEUNES RURAUX ET PÉRIURBAINS</b>	<b>18</b>
<b>5.1.</b> Présentation de l'échantillon	<b>18</b>
<b>5.2.</b> Les objectifs des conseils des jeunes	<b>18</b>
<b>5.3.</b> Le type d'organisation des conseils des jeunes	<b>19</b>
<b>5.4.</b> Panorama des principales thématiques investies et exemples d'activités organisées	<b>20</b>
<b>5.5.</b> Eléments d'évaluation des conseils de jeunes	<b>21</b>
<b>5.6.</b> Les projets des conseils de jeunes ruraux	<b>22</b>
<b>6. LES NOUVELLES EXPÉRIMENTATIONS DE PARTICIPATION ET D'ENGAGEMENT</b>	<b>24</b>
<b>6.1.</b> Le budget citoyen du Conseil départemental de Savoie	<b>24</b>
<b>6.2.</b> Le budget participatif de la jeunesse en Ardèche	<b>25</b>
<b>6.3.</b> Le parlement libre des jeunes	<b>25</b>
<b>6.4.</b> Le dialogue structuré initiée par la Commission européenne	<b>28</b>
<b>7. L'ASSOCIATION NATIONALE DES CONSEILS D'ENFANTS ET DE JEUNES. ANACEJ</b>	<b>30</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>33</b>
<b>a.</b> Liste des entretiens réalisés	<b>33</b>
<b>b.</b> Panorama illustré des conseils et instances de participation de jeunes	<b>34</b>





# INTRODUCTION

La participation et l'engagement des jeunes en milieu rural revêtent un certain nombre de particularismes que nous tenterons de sérier au travers de cette étude « flash ». En effet, l'intergénérationnel, la proximité et la sociabilité locale en milieu rural sont des éléments constitutifs traditionnels qui perdurent plus ou moins aujourd'hui, mais tendent néanmoins à s'effacer. Les instances de participation développées par les communes comme les conseils municipaux d'enfants ou de jeunes sont en effet très nombreux. Alors que les conseils intercommunaux de jeunes n'ont que progressivement un mouvement d'expansion et de développement<sup>1</sup>. Le cas des instances de participation à l'échelle intercommunale est doublement intéressant à considérer. Ces conseils communautaires de jeunes sont très souvent dédiés à la classe d'âge des collégiens du fait du périmètre intercommunal qui correspond plus souvent à celui d'un ou plusieurs collèges. Le deuxième trait est relatif à la nature de ces territoires qui sont des territoires en devenir, des territoires en projet. Certes, les problématiques de mobilité sont structurelles mais l'impact de ces collectifs de jeunes engagés contribue à consolider l'intercommunalité dans sa visibilité, ses actions, son offre de services et son attractivité. Ainsi, l'intercommunalité et son outil de participation citoyenne se rapprochent en quelque sorte de l'intercommunalité sociale ou sociologique. Celle des pratiques des jeunes en milieu rural ne s'arrêtent pas aux frontières communales.

L'existence d'un conseil intercommunal des jeunes n'est pas forcément liée à la prise de compétences enfance jeunesse par l'EPCI. Les compétences jeunesse peuvent être partagées entre les communes et les intercommunalités, transférées à l'EPCI ou alors toujours détenues par les communes avec une intercommunalité qui joue un rôle d'appui auprès d'elles apportant une plus-value complémentaire. La présence d'un conseil des jeunes n'est pas également systématiquement liée à l'existence d'une politique jeunesse clairement définie et mise en œuvre.

L'engagement des jeunes peut s'exprimer au travers d'un bénévolat au sein d'une association ou d'une junior association, au sein du lycée avec le conseil de la vie lycéenne, au sein d'un comité des fêtes d'un village, au sein d'un conseil municipal, intercommunal, départemental ou régional des jeunes. Le service civique est également une possibilité d'engagement pour les jeunes, mais avec une rémunération minimale, ce qui le différencie du bénévolat. L'engagement peut également se constater d'une façon autonome et non maîtrisée par les collectivités ou associations locales : l'engagement citoyen de premier niveau basé sur la sociabilité proche (amicale ou familiale) du

---

1. Il est vrai qu'en France il y a 35 000 communes contre 1200 intercommunalités.



jeune. Cet engagement ne peut par définition être recensé ou encadré. Mais c'est une réalité sociale confirmée.

Dans le cadre de cette étude « flash », nous nous limiterons à la question des conseils intercommunaux de jeunes. Cette étude s'est déroulée entre le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> confinement (fin 2020-début 2021). Dans la majorité des conseils de jeunes, l'activité était soit à l'arrêt soit fortement ralentie par la crise sanitaire, seuls quelques conseils poursuivaient des projets, mais en « visio ».

Après un rappel bref du paysage de la participation et de l'engagement de la jeunesse rurale en France, nous présenterons quelques expériences de territoires intercommunaux. Des éléments d'évaluations seront analysés et qui préfigurent le futur proche pour l'avenir de ces instances de participation en milieu rural. Enfin, nous signalerons les quelques évolutions et innovations observées au niveau local ou à l'échelle départementale.



# 1

## LA PARTICIPATION, ENTRE L'INJONCTION ET L'ENGAGEMENT

Depuis des décennies, les actions et les politiques en direction de la jeunesse intègrent la thématique de la participation des jeunes dans les projets locaux. Dès l'émergence, en 1998, des contrats éducatifs locaux (CEL), la participation et la concertation avec les jeunes et leurs représentants sont inscrits comme principe de gouvernance et comme objectifs politiques et pédagogiques.

Différents objectifs encadrent cette ambition politique. La concertation de la jeunesse et la co-construction de politique jeunesse entre les acteurs, les élus et les jeunes sont perçues comme gage de réussite et de renouvellement de l'action publique. Mais également, la revitalisation d'un territoire peut contribuer dans l'émergence de projets initiés et organisés par les jeunes eux-mêmes.

Néanmoins, les représentations sur les jeunes, en partie basées, sur une optique négative ralentissent d'une manière presque structurelle l'émergence des conditions objectives et subjectives d'une réelle participation de la jeunesse dans le territoire.

Les intercommunalités rurales ou périurbaines ont, en partie, développé des actions dans ce cadre. Les territoires ruraux bénéficient encore de ressources traditionnelles de participation à l'image des comités des fêtes de villages ou de communes où se côtoient des bénévoles de tout âge. Mais dans d'autres territoires, des expériences émergent avec la structuration de conseils municipaux et communautaires d'enfants et de jeunes. Cette participation citoyenne peut aussi être

multiforme dans des structures sportives, culturelles, des actions écologiques et environnementales, artistiques... Aujourd'hui, il serait pertinent de réaliser un état des lieux de la question de la participation des jeunes en territoire rural.

### Le paradoxe de la participation

Un des axes de politiques et actions en direction de la jeunesse que l'on retrouve dans différents territoires et à des niveaux différents des collectivités, de la commune jusqu'au niveau national en passant par l'intercommunalité, le département, la région.

L'engagement, la participation et l'éducation à la citoyenneté sont toujours présents dans les objectifs pédagogiques des structures jeunesse. Les supports développés afin d'encourager l'engagement citoyen des jeunes sont nombreux et diversifiés : conseil communal ou intercommunal d'enfants et/ou de jeunes, conseil départemental ou régional des jeunes, bourse aux projets dédiés à la jeunesse, forum jeunesse, association pour les jeunes majeurs et junior association pour les 16-18 ans ...

L'engagement citoyen des jeunes que souhaite développer les services de l'État par le biais des directions départementales et régionales en charge de la jeunesse, représente un des axes majeurs de la politique jeunesse proposée par l'État français. On peut parler d'incitation soutenue à la participation

et à la citoyenneté de la jeunesse. Le paradoxe réside dans l'écho que l'on retrouve chez les jeunes puisque le taux de participation aux élections politiques baisse d'une façon continue. Il y a effectivement un décalage entre les jeunes et la sphère du politique. Ce constat a été relevé dès les années 90 et s'est confirmé depuis. Les liens entre les élus locaux ou nationaux et les jeunes se sont affaiblis pour souvent ne plus exister. On parle de décrochage entre les institutions, le politique et les jeunes.

Pourtant Néanmoins, cet état de fait ne prive pas la jeunesse d'être à l'origine et à l'initiative d'actions citoyennes, pour l'intérêt commun. Que ce soit pour défendre des intérêts liés à leur situation personnelle en tant que lycéens ou étudiants ou pour organiser des actions autour des questions environnementales ou écologiques notamment.

# 2

## LES DISPOSITIFS DE PARTICIPATION EN FRANCE

Dans certaines communes, les conseils municipaux mettent en place des conseils d'enfants et/ou de jeunes sous différentes dénominations (conseils municipaux de jeunes, conseils communaux de jeunes, conseils locaux de jeunes, forum de la jeunesse, etc.). Ces organes informels ont un fonctionnement variable selon la commune, la tranche d'âge (de 9 à 25 ans) et le mode d'entrée (élections en mairie, dans les écoles, désignation au sein d'associations représentatives, volontariat, désignation, etc.). Bien que consultatifs, ils permettent à des jeunes d'agir sur leur territoire et de mener des actions concrètes.

L'objectif est de répondre concrètement à une demande des jeunes ou des élus de mieux prendre en compte leurs avis. Les jeunes ont en effet souvent le sentiment que leurs idées et préoccupations ne sont pas suffisamment prises en compte dans le débat public, ce qui se traduit notamment par un fort abstentionnisme lors des consultations électorales. Par ce biais, il s'agit de rénover la vie démocratique, en diversifiant les formes d'incitation des jeunes à s'impliquer.

Les conseils de jeunes peuvent, en théorie, émettre un avis sur les décisions relevant notamment de la politique de jeunesse ou plus simplement d'actions en direction de la jeunesse et formuler des propositions. Ces conseils sont composés de jeunes de moins de 30 ans (avec un respect de la parité femme-homme) résidents sur le territoire de la collectivité ou de l'établissement (EPCI).

Tous  
citoyens

# Les conseils de jeunes

QU'EST-CE  
QUE C'EST ?

Chaque collectivité territoriale pourra créer un conseil ouvert aux jeunes de moins de 30 ans.



## QUEL RÔLE ?

- **Faire entendre la voix des jeunes à tous les niveaux.**  
Plus concrètement :
  - Participer à la vie politique et travailler sur la place des jeunes dans la vie locale
  - Faire vivre une instance participative rassemblant des jeunes et des acteurs locaux
  - Participer à des réalisations concrètes.

## QUI PEUT ÊTRE MEMBRE ET QUEL MANDAT ?

- **Les jeunes de moins de 30 ans** qui résident ou étudient sur le territoire de la collectivité.

## POUR QUOI FAIRE ?

- Ces conseils inciteront **les jeunes à participer et à s'engager plus facilement dans les instances décisionnaires** des collectivités.



**82 %**  
DES MOINS  
DE 30 ANS

SOUHAITENT POUVOIR  
AVOIR LA POSSIBILITÉ  
D'AGIR SUR LEUR TERRITOIRE

#ÉGALITÉ  
CITOYENNETÉ

# 3

## LES EPCI ET LA LOI ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ

**L'adoption de la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté.**

L'Article 55 ou la possibilité de créer un conseil communautaire (ou communal) des jeunes :

**L'objectif est de faciliter la participation des jeunes à la conception et à la mise en œuvre de la politique jeunesse locale :**

*« Art. L. 1112-23. – Une collectivité territoriale ou un établissement public de coopération intercommunale peut créer un conseil de jeunes pour émettre un avis sur les décisions relevant notamment de la politique de jeunesse. Cette instance peut formuler des propositions d'actions. »*

**La loi prévoit une composition des conseils définie ainsi :**

*« Elle est composée de jeunes de moins de trente ans domiciliés sur le territoire de la collectivité ou de l'établissement ou qui suivent un enseignement annuel de niveau secondaire ou post-baccalauréat dans un établissement d'enseignement situé sur ce même territoire. L'écart entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes ne doit pas être supérieur à un ».*

**Les liens entre le conseil des jeunes et l'EPCI sont actés par délibération :**

*« Ses modalités de fonctionnement et sa composition sont fixées par délibération de l'organe délibérant de la collectivité territoriale ou de l'établissement public de coopération intercommunale. »*

Au mois de septembre 2019, le Conseil d'orientation des politiques jeunesse (COJ)<sup>1</sup> a publié un avis sur la « participation des jeunes au développement des territoires ruraux ». La commission ayant rédigé cet avis a relevé que les jeunes en milieu rural ne participent pas assez dans la gouvernance des politiques jeunesse. Le COJ estime que « les jeunes ont des difficultés à trouver leur place parmi les élus locaux ». Il propose la mise en œuvre d'actions réglementaires et d'actions concrètes :

**Extraits de « mesures réglementaires »**

*« Publier un décret d'application de l'article 54 de la loi « égalité et citoyenneté » fixant les règles de mise en œuvre du chef de filât des Régions ainsi que la structuration et la formalisation des relations entre les différents niveaux de collectivités territoriales et les différents espaces de gouvernance. Ainsi, une circulation des réflexions, le développement de mutualisations d'actions au service de la jeunesse rurale et la mise en*

1. Le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) est une instance placée auprès du Premier ministre et créée par le décret n° 2016-1377 du 12 octobre 2016. Ce conseil contribue à la coordination et à l'évaluation des politiques publiques relatives à la jeunesse. Dans ce cadre, il peut être consulté sur les projets de loi et de textes réglementaires et adresser au Gouvernement toutes propositions en vue d'améliorer la situation des jeunes.

*place d'un processus de dialogue structuré territorial pourront être construits sur l'ensemble du territoire national, notamment au bénéfice des territoires ruraux ».*

#### **Extraits de « mesures concrètes »**

*« Informer les jeunes sur les instances de gouvernance et sur la manière dont ils peuvent y accéder.*

- Développer de nouveaux modes de dialogue et de délibérations permettant une participation effective :
  - En travaillant à l'accessibilité des instances de concertation pour les jeunes;
- Développer l'échange de bonnes pratiques sur l'intégration des jeunes dans les instances de participation et de décisions.
- Encourager la coopération d'acteurs en développant des « Pôles territoriaux de Coopération Jeunesse », à l'instar des « Pôles territoriaux de Coopération économique».
- En les adaptant aux réalités des territoires ruraux (prise en compte de la mobilité, choix de l'échelle, modalités d'animation, soutien financier...);
- En prévoyant et intégrant dans les espaces de gouvernance, un temps d'appropriation des différents enjeux et problématiques par les jeunes.

# 4

## LA PLACE DE LA JEUNESSE DANS LA DÉMARCHE POLITIQUE JEUNESSE PROPOSÉE PAR TERRITOIRES CONSEILS

### **La démarche d'accompagnement de Territoires conseils « politique jeunesse et intercommunalité » et la participation de la jeunesse.**

Une politique publique ne peut être imaginée et construite sans la participation ou du moins la consultation des principaux intéressés en l'occurrence les jeunes d'un territoire. Dès le début de la conception de l'expérimentation de la démarche politique jeunesse sur trois territoires choisis (2008), l'impératif de faire participer les jeunes a été retenu. Mais cette participation rencontre des difficultés presque structurelles qui ne permettent pas aux jeunes de disposer des conditions objectives et subjectives pour l'expression d'une voix écoutée et entendue.

### **La jeunesse comme ressource pour le territoire**

La vision négative sur la jeunesse représente le principal frein à l'élaboration d'une politique avec les jeunes. Pourtant, la majorité des enquêtes auprès des jeunes aussi bien en zone rurale qu'urbaine, révèle, une très forte disponibilité en matière d'engagement. Quelques expérimentations ont été suivies d'effets concrets. Des fonds d'initiatives de projets jeunes, des forums jeunes/élus ou des conseils communautaires fonctionnent avec des résultats assez satisfaisants. Cela contribue à l'éducation à la citoyenneté des

enfants et des jeunes. Cette citoyenneté latente qui ne demande qu'à être active s'exprime dans des espaces facilitateurs de son engagement (projet citoyen des étudiants, projet humanitaire, engagement associatif, politique et sous des formes d'engagement sporadique ou continu ...). Une des particularités des jeunes rurales réside dans une sociabilité intergénérationnelle que les acteurs urbains peuvent envier à leurs homologues ruraux (présence de jeunes dans un comité des fêtes d'un village, dans une structure associative culturelle ou festive ...). Cette ressource pourrait être valorisée et pérennisée.

Enjeu identifié dont on parle depuis une dizaine d'années : la jeunesse comme ressource locale. Ce qui définit la jeunesse aujourd'hui, c'est encore malheureusement une vision négative sur les jeunes qui domine. Les acteurs jeunesse développent quant à eux depuis une décennie des actions dont le postulat repose sur l'idée suivante : la jeunesse est une ressource positive pour les territoires. Ainsi, les élus et les acteurs jeunesse développent la consultation et/ou la participation de la jeunesse, à des degrés divers comme, par exemple, les conseils municipaux de jeunes. La participation et l'engagement des jeunes posent la question suivante : professionnels, élus et dirigeants associatifs sont-ils prêts à laisser « une place » aux jeunes dans l'élaboration et la construction d'une politique jeunesse ?

Dans le cadre de la démarche proposée par Territoires conseils, l'objectif est d'organiser la consultation de jeunes du territoire autour de trois préoccupations

- 1 | Recueillir leurs avis et opinions sur la situation des jeunes, leur mobilité, leurs problèmes, leurs atouts, leurs questionnements.
- 2 | Connaître le regard qu'ils portent sur la situation globale du territoire et sur ses évolutions
- 3 | Connaître leurs propositions et leur volonté d'implication en vue d'une redynamisation de la politique jeunesse.

Cette consultation qui intervient en phase trois<sup>1</sup> de la démarche peut se pratiquer selon différentes modalités. Des réunions de groupes informels ou formels, mais rassemblant impérativement des jeunes ayant une communauté d'intérêt ou de situation.

Ces rencontres sont réalisées en binôme constitué d'élus du groupe de pilotage de la démarche d'animateurs et de bénévoles.

Dans la majorité des territoires accompagnés depuis 2008, les élus ont très souvent évoqué lors du bilan de la démarche que la phase 3 comme étant l'étape la plus riche humainement et ayant le plus contribué à adapter les orientations de la politique jeunesse au plus près des besoins repérés des jeunes. Néanmoins, des limites sont constatées dans la pérennisation de ce dialogue instauré entre les élus et les jeunes qui demeure fragile.

---

1. Après une phase 1 de diagnostic entre les élus puis d'une phase 2 de consolidation du diagnostic des élus par l'apport des acteurs socioéducatifs en lien avec les élus.

# 5

## L'ENQUÊTE DE TERRAIN AUPRÈS DES CONSEILS DES JEUNES RURAUX ET PÉRIURBAINS

### 5.1 | Présentation de l'échantillon

- **Conseil intercommunal des jeunes**  
CC Vexin centre (95)  
Région : Île-de-France  
Département : Val-d'Oise  
Nombre de communes : 24  
Nombre d'habitants : 25 000
- **Conseil territorial des Jeunes**  
CC Argonne Champenoise  
Région : Grand Est  
Département : la Marne  
Nombre de communes : 60  
Nombre d'habitants : 13 000
- **Conseils Intercommunaux des Jeunes**  
CC La Veyle  
Région : Auvergne-Rhône-Alpes  
Département : Ain  
Nombre de communes : 18  
Nombre d'habitants : 22 000
- **Conseil Intercommunal des Jeunes**  
CC Saint-Flour Communauté  
Région : Auvergne-Rhône-Alpes  
Département : Cantal  
Nombre de communes : 53  
Nombre d'habitants : 23 500
- **Conseil Intercommunal des jeunes**  
CC de la vallée de Villé  
Région : Grand Est  
Département : Bas-Rhin  
Nombre de communes : 18  
Nombre d'habitants : 11 000
- **Conseil communautaire des jeunes**  
CC Pontivy Communauté  
Région : Bretagne  
Département : Morbihan - Côtes-d'Armor  
Nombre de communes : 25  
Nombre d'habitants : 46 000
- **Conseil communautaire des jeunes**  
CC du Haut Berry  
Région : Centre-Val de Loire  
Département : Cher  
Nombre de communes : 29  
Nombre d'habitants : 24 500
- **Rencontre de la jeunesse**  
Saint-Brieuc Agglomération  
Région : Bretagne  
Département : Côtes-d'Armor  
Nombre de communes : 13  
Nombre d'habitants : 116 000

### 5.2 | Les objectifs des conseils des jeunes

Les objectifs déclarés de la majorité des instances de participation de l'échantillon s'appuient sur les logiques d'éducation, de consultation et de participation. Donner la parole aux jeunes, être à l'écoute, développer la citoyenneté chez les jeunes, les accompagner dans le montage de projets.

L'objectif en arrière-plan reste celui de démontrer que la jeunesse est une ressource, un acteur positif pour le territoire.

Ces objectifs ont pour fondement, bien sûr, la volonté politique des élus adultes. Sans elle, aucune expérience de participation citoyenne ne peut se faire.

Dans un EPCI du centre de la France, l'objectif s'apparente à un conseil consultatif puisqu'il repose sur la possibilité, pour les jeunes, d'émettre un avis sur les projets du conseil communautaire. Par exemple, un projet de préfiguration et de définition d'un espace culturel.

Dans l'est de la France, l'implication et l'engagement des jeunes constituent un des quatre axes de la politique de la jeunesse communautaire.

Dans un certain nombre de territoires communautaires, les motivations à la création d'un conseil communautaire jeune sont portées par le projet de créer et de développer des liens avec les jeunes de toutes les communes de l'EPCI. Cet aspect est une des particularités des instances de participation des jeunes des

intercommunalités que l'on ne retrouve pas dans les instances de niveau communal.

Enfin une expérience dans l'ouest de l'hexagone, insiste sur non pas l'instance de participation en elle-même, mais sur les modalités et les formes de concertation entre les élus communautaires adultes et les jeunes. Basé sur un réseau de référent d'élus jeunesse par commune, l'accent est porté sur le contact, l'interconnaissance et la régularité de rencontres de la jeunesse associant les jeunes, les élus, les acteurs jeunesse. Cette expérimentation a très vite développé une bourse aux projets dédiés aux jeunes afin de compléter le dispositif de dialogue et de concertation d'une ressource permettant le développement de projets définis et construits par les jeunes. L'ambition de ce territoire est de construire des modalités nouvelles et innovantes de gouvernance des politiques dédiées à la jeunesse.

## 5.3 | Le type d'organisation des conseils des jeunes

EPCI	Instance	Âge	Renouvellement	Régularité réunion	Organisation	Élections écoles primaires
<b>Argonne champenoise</b>	Conseil territorial des jeunes	Élèves CM2 9-11 ans	Annuel	8 réunions dans l'année	3 pôles géographiques : 3 commissions	Campagne électorale, vote sur temps scolaires,
<b>CC La Veyre</b>	Conseil communautaire des jeunes	Collégiens 11-15 ans	Annuel à 50%	Trimestriel ou + selon projets	2 conseils de jeunes suite fusion de 2 EPCI	Information au sein des collèges puis élections
<b>CC Haut Berry</b>	Conseil intercommunal des jeunes	14-17 ans	Annuel	Trimestriel	Commission thématique	Campagne électorale puis élections
<b>CC Vexin centre</b>	Conseil intercommunal des jeunes	13-17 ans	2 ans	Tous les 2 mois et plus si nécessaire	30 jeunes avec des adultes référents repartis en 5 commissions	Candidature puis désignation avec adulte référent
<b>CC Vallée de la Villé</b>	Conseil intercommunal des jeunes	11-15 ans	2 ans	Trimestriel	Encadrement avec 4/5 élus et animateur jeunesse	12 candidats volontaires suite information au sein des collèges
<b>Saint-Flour Communauté</b>	Conseil intercommunal des jeunes	11-15 ans	3 ans	Trimestriel	Animation et encadrement par une association	Liens et contact avec 5 collèges
<b>Pontivy communauté</b>	Conseil communautaire des jeunes	12-15 ans	2 ans	Mensuelle ou plus selon les projets	Animée par le pôle vie sociale de l'EPCI	Lien avec collèges et 10 candidats volontaires
<b>Saint-Brieuc Armor agglo</b>	Rencontre de la jeunesse	15-25 ans	//	2 rencontres/an	Jeunes élus acteurs jeunesse ateliers thématiques en lien avec l'opération PIA jeunesse et un programme de 30 actions.	Participation libre

La majorité des conseils intercommunaux de jeunes dispose d'un règlement qui encadre les droits et devoirs des jeunes conseillers.

Certains conseils de jeunes ont une relative autonomie avec l'encadrement adulte professionnel ou bénévole. D'autres ont un processus de validation de projets qui relie directement les conseils de jeunes avec les conseils communautaires de l'EPCI. Ainsi, il est fait mention par exemple d'une validation préalable des projets au sein même du conseil des jeunes (au-delà de la commission thématique), puis une seconde validation au sein du service enfance jeunesse en charge de l'animation du conseil des jeunes avant une validation définitive au sein du conseil communautaire de l'EPCI.

## 5.4 | Panorama des principales thématiques investies et exemples d'activités organisées

### ACTION HUMANITAIRE / CARITATIVE

- **CC Argonne champenoise**
  - « Action boîte à chaussures » : lors de Noël 2020 collecte et fabrication de boîtes à chaussures contenant des articles et cadeaux divers, en lien avec le CCAS et distribution de 250 boîtes aux Restos du cœur et à un centre de sans-abri.
  - Collecte de produits alimentaires en grande surface au profit d'une épicerie sociale
- **CC de la vallée de Villé** : organisation d'un Noël solidaire avec la fabrication et la vente de gâteaux au profit d'une association caritative intervenant auprès d'enfants malades hospitalisés.

### ACTION INTERGÉNÉRATIONNELLE

- **CC La Veyle** :
  - Organisation d'ateliers intergénérationnels avec un EHPAD

- **CC de la vallée de Villé** : rencontre découverte de l'EHPAD du territoire et échange avec les résidents autour de l'histoire du village au travers de photos anciennes du territoire.

### ENVIRONNEMENT - ÉCOLOGIE

- **CC Argonne champenoise**
  - Participation à une « journée nettoyage »
- **CC Vexin centre** : participation à l'opération de fleurissement de certains villages du territoire en lien avec le Parc naturel régional du Vexin et organisation d'une journée « nettoyer la nature » dans un village.
- **CC Pontivy** : réalisation d'un spot vidéo avec un prestataire sur le tri des déchets afin d'améliorer la filière recyclage. Cette action implique les jeunes dans les projets de l'EPCI relatifs à la gestion des déchets.
- **CC Pontivy** : sensibilisation à la thématique écologique par le biais de l'organisation d'un concours de dessin « la planète de tes rêves ».

### TERRITOIRE ET ANIMATION

- **CC Argonne champenoise**
  - En lien avec la gendarmerie, réflexion et proposition pour l'éclairage de l'espace public la nuit
  - Réflexion et proposition de dénomination des écoles qui n'ont pas de nom identifié.
- **CC Vexin centre** : participation à une action de prévention routière et réflexion autour d'un projet d'un abri pour vélo dans un village de la communauté de communes.
- **CC de la vallée de Villé** : découverte du territoire par la visite d'une source naturelle et information sur la gestion de l'eau dans les Vosges. Participation à une journée de sensibilisation à la politique paysagère de la vallée.
- **CC Saint-Flour** : projet « Boîtes à livres » dans les communes ; en lien avec un CAT et les médiathèques du territoire : conception de boîte conçue en 4 casiers pour 4 genres littéraires et recueil de livres. 25 communes de l'EPCI ont répondu être intéressées par le projet.

- **Saint-Brieuc Agglomération** : amorce d'un dialogue et échange entre les élus, les jeunes et les acteurs jeunesse autour de différentes thématiques permettant de développer un partenariat entre les acteurs, le lien entre les communes de l'agglomération et le financement d'opérations telles que le centre de ressource jeunesse de Saint-Brieuc ainsi que la bourse aux projets des jeunes « Zephir ».

- **CC La Veyle** : Organisation d'une journée « fête du sport » en lien avec les associations sportives du territoire. Objectifs : présentation des différentes activités sportives dans une base de loisirs.

### ÉCHANGE, JUMELAGE, VISITES

- **CC Argonne champenoise**
  - Échange avec un Conseil municipal des jeunes d'Auvergne.
  - Visite du parlement de Strasbourg et de l'Assemblée nationale de Paris.
- **CC Saint-Flour** : visite à Paris de l'Assemblée nationale et du Sénat.

### SORTIE ET ANIMATION FESTIVE

- **CC Argonne champenoise**
  - Soirée festive afin de récolter des fonds permettant le financement d'activités du conseil.
- **CC de la vallée de Villé** : organisation d'une bourse aux jeux : échange de CD, de DVD et de jeux vidéos.
- **CC Vexin centre** : organisation d'une sortie « Escape Game » et d'une rando VTT familiale avec les parents des délégués.

### COMMUNICATION

L'ensemble des conseils des jeunes ont pour préoccupation et action un axe dédié sur la communication. Informer les élus, les autres jeunes et la population est une constante des conseils de jeunes. Par exemple :

- **CC Pontivy** : afin de diffuser l'information entre les membres du conseil des jeunes, l'intercommunalité utilise les réseaux sociaux comme Instagram ou WhatsApp, mais également tout simplement le SMS.

- Les intercommunalités de la Veyle ou du Vexin Centre ont par exemple créé une page Facebook régulièrement actualisée.

## 5.5 | Éléments d'évaluation des conseils de jeunes

**Sur la Communauté de communes de la Veyle, la perception est positive sur l'action du conseil des jeunes et des conseillers par les élus communautaires de l'EPCI.** Cette perception est le fruit des actions entreprises par les deux conseils des jeunes<sup>1</sup>, mais également par la rencontre annuelle entre le conseil communautaire statutaire et les membres du conseil communautaire des jeunes.

Après une vingtaine d'années d'expérience des conseils de jeunes du territoire de la Veyle, les animateurs constatent qu'entre 30 à 40% des jeunes se sont par la suite engagés dans des associations et actuellement cinq anciens conseillers jeunes sont élus au sein de différents conseils municipaux.

Un des leviers largement utilisés par les différents conseils auditionnés se situe dans la qualité et la fréquence des relations avec les collèges. C'est donc un des invariants relevés par cette étude « flash » et qui réside dans les liens avec le collège (ou les collèges) du territoire facilitant la structuration et l'animation d'un conseil intercommunal de jeunes. L'établissement scolaire, le collège, comme instance de socialisation et d'éducation à une échelle intercommunale facilite donc la création puis l'animation d'une instance intercommunale de participation des jeunes. Notamment pour les conseils qui ont pour membres des jeunes collégiens : information avant la désignation ou l'élection des membres au sein des collèges, contact durant l'année lors de la pause méridienne, dépôt de boîtes à idées au sein même d'un collège. Le collège représente indéniablement une ressource importante pour la création, la consolidation et l'animation d'un conseil des jeunes.

1. Deux Conseils communautaires de jeunes existent actuellement à la suite de la fusion de 2017 de deux EPCI mais une problématique de mobilité des jeunes entre les deux territoires pour les jeunes des conseils.

Sur la CC de la vallée de Villé, les animateurs du conseil ont relevé une initiative totalement autogérée par les jeunes d'un village qui ont spontanément repeint un abribus de leur propre initiative.

Les jeunes membres de conseils de jeunes comme à Saint-Flour ou à Pontivy ont un profil de jeunes engagés et volontaires. Ils ont également la particularité de cumuler de nombreuses activités soit culturelles ou sportives en dehors de leur engagement citoyen.

L'intervention de l'intercommunalité dans le secteur de la politique en direction des adolescents s'appuie presque naturellement sur le territoire social des jeunes qui est d'essence intercommunale (clubs sportifs, culturels, espaces de loisirs, équipements commerciaux...).

**L'évaluation des expériences recensées dans le cadre de cette étude révèle différentes dimensions :**

- Le conseil intercommunal des jeunes (CIJ) comme premier levier de la participation citoyenne des jeunes adolescents
- Le CIJ comme espace d'éducation à l'engagement et à la citoyenneté
- Le CIJ comme espace d'expression des projets imaginés et/ou réalisés par les jeunes
- Le CIJ comme composante d'une ébauche de politique jeunesse intercommunale avec ou sans compétence transférée à l'EPCI.

Logiquement, la présence et l'encadrement par un professionnel ou une association facilitent la consolidation et la pérennisation de cette instance de participation. Néanmoins, la présence d'adultes référents (qu'ils soient citoyens ou élus municipaux ou communautaires) intervient comme catalyseur de cet espace de participation et d'engagement des jeunes.

Les secteurs investis relèvent de thématiques consensuelles qui facilitent l'adhésion des jeunes élus et de la collectivité intercommunale. L'action humanitaire et caritative, les liens avec les anciens du (des) village(s) au travers des EHPAD par exemple, les questions environnementales ou écologiques, l'animation du territoire, la communication et la valorisation de ses ressources. Ces deux dernières thématiques (l'environnement et le territoire) représentent des axes et leviers de progrès stratégiques aussi bien pour les EPCI que pour les conseils intercommunaux des jeunes. En effet, les questions environnementales sont de plus en plus transversales dans les politiques publiques locales. Le territoire et son animation interviennent dans la logique structurelle de projet que représente l'intercommunalité. La dimension en devenir, en construction des territoires intercommunaux encourage l'émergence des conseils intercommunaux des jeunes comme levier, espace d'éducation et d'émancipation des futurs citoyens de demain.

Les liens que peuvent développer les conseils intercommunaux des jeunes avec les conseils municipaux de jeunes peuvent les consolider. Ils faciliteront également les liens entre l'EPCI et les communes. Enfin, les instances de participation à l'échelle intercommunale peuvent avoir des projets plus ancrés dans les territoires par le biais de liens de projets avec les associations notamment sportives et culturelles.

## **5.6 | Les projets des conseils de jeunes ruraux**

**Les projets évoqués par les animateurs des conseils de jeunes se répartissent dans différentes thématiques :**

- Renforcer le partenariat local : consolider les liens avec les collèges, développer des relations avec les associations locales et les mairies.
- Généraliser les bourses et appels aux projets des jeunes comme levier d'animation du territoire, mais également comme moyen d'encourager l'engagement et la citoyenneté des jeunes du territoire.
- Maintien des investissements dans les thématiques dominantes autour de l'environnement et de la solidarité fortement valorisée dans les valeurs des jeunes en général et en milieu rural en particulier.
- Investissement dans la vulgarisation, la découverte et l'information sur les pratiques et associations aussi bien sportives que culturelles du territoire.
- Réflexion sur la problématique de la mobilité des jeunes sur le territoire rural nécessaire pour le développement de l'accessibilité aux activités et aux services.
- Nécessité de renforcer les conseils de jeunes animés par des bénévoles par l'embauche d'animateur professionnel quand les conditions de ressources de l'EPCI le permettent. Souvent ce professionnel est également engagé soit dans l'animation d'un accueil ados ou dans l'animation du PIJ ou BIJ.

# 6

## LES NOUVELLES EXPÉRIMENTATIONS DE PARTICIPATION ET D'ENGAGEMENT

### 6.1 | Le budget citoyen du Conseil départemental de Savoie (10-25 ans)

**BUDGET CITOYEN Savoyard :** Le BUDGET CITOYEN est un dispositif d'appel à idées lancé par le Département de la Savoie pour permettre aux habitants de participer directement au développement de la qualité de la vie en Savoie, en proposant des projets réalisables sur leur territoire. Ces projets seront soumis à un vote des citoyens qui choisiront 3 projets de leur choix. Les propositions retenues recevront, en fonction du budget estimé, une subvention pouvant aller jusqu'à 50 000€.

**Idee :** On parle d'idée et de dépôt d'idée à la toute première étape du BUDGET CITOYEN. Il s'agit à ce stade d'exposer les principes et objectifs d'une action individuelle ou collective qui pourra apporter quelque chose de bénéfique/utile pour les habitants d'un territoire.

**Projet :** On parle de projet à la seconde étape du BUDGET CITOYEN. L'idée déposée sur la plateforme du BUDGET CITOYEN a bénéficié d'une première validation administrative par les services du Département (sans notion d'évaluation de l'intérêt, de l'utilité ou de l'opportunité). L'idée devient alors un projet si elle répond aux critères du règlement. Seuls les projets éligibles seront soumis au vote.

**Projet jeune :** Pour inclure les jeunes dans ce processus de BUDGET CITOYEN, une catégorie est réservée aux 10 et 25 ans. Le « label » de projet jeune est donné à un projet porté par des jeunes ou ciblant plus particulièrement des jeunes.

Un minimum de 8 projets jeune (un par territoire) figurera au palmarès final.

**Porteur d'idée :** Le porteur d'idée est la personne, le groupe de personnes, l'association qui va proposer une idée sur la plateforme du BUDGET CITOYEN. Dans le cas où un mineur est porteur d'idée, il aura besoin d'un référent majeur pour l'accompagner.

**Lauréats :** Les lauréats sont les projets ayant reçu le plus de votes de citoyens et qui par conséquent pourront obtenir une aide financière du Département pour être mis en œuvre dans les deux années suivantes. Même si le BUDGET CITOYEN n'est pas une compétition, ce sont d'une certaine manière les idées « gagnantes » du processus.

**Les compétences du Département :** Les idées déposées doivent s'inscrire dans les thématiques sur lesquelles le Département est compétent pour intervenir :

- Vie sociale et solidarité (personnes âgées ; personnes handicapées ; enfance ; jeunesse ; famille ; personnes en difficulté sociale).
- Mobilités et aménagements (déplacements ; routes ; infrastructures).
- Culture et patrimoine (monuments ; pratiques artistiques ; spectacles ; archives ; lecture).
- Sports et loisirs (pratiques sportives ; événements ; infrastructures ; matériel).
- Environnement (eau ; énergies ; paysage ; air ; faune ; flore).

**Que signifie d'intérêt général ?** Il s'agit d'une action dont la finalité est supérieure aux intérêts individuels, et ne se peut se placer en conflit avec des intérêts particuliers.

**Un projet éco-responsable** est un projet qui vise à limiter ses impacts sur l'environnement, à favoriser la prise en compte des enjeux de la transition écologique et répond aux grandes orientations en faveur du développement durable du territoire à savoir respectueux de l'écologie, économiquement viable et socialement acceptable.

**Un projet qui favorise le lien social** est un projet qui renforce et enrichit les relations entre les individus et/ou les groupes qui constituent une communauté de vie, entre les générations, entre les quartiers, entre les milieux sociaux, etc.

## 6.2 | Le budget participatif de la jeunesse en Ardèche (Conseil départemental de l'Ardèche)

Les objectifs du budget participatif jeunesse de l'Ardèche

- **Rendre les jeunes Ardéchois auteurs des politiques publiques qui les concernent** : la mise en place d'un budget participatif devait permettre de leur donner un véritable pouvoir de décision ; cela pourrait également constituer un levier à leur mobilisation.
- **Transformer les politiques publiques**, S'inscrire de façon pérenne dans la politique départementale ; en travaillant la complémentarité avec les dispositifs participatifs existants sur le territoire, le budget participatif pourrait être un outil d'animation territoriale.
- Le Conseil départemental s'inscrit dans une démarche de démocratie participative et, plus spécifiquement, de **codécision avec les jeunes ardéchois** en les accompagnant à la citoyenneté.
- La mise en œuvre d'un budget participatif Jeunesse s'inscrit donc en cohérence avec **2 des 10 priorités de la démarche Ardèche en transition : éduquer à la transition et impliquer l'ensemble des citoyens dans la transition**. La démarche entre également en résonance avec

les axes transversaux de l'innovation sociale et du numérique.

### L'appel à projets 2020 du budget participatif jeunesse ardéchois :

#### LES CHIFFRES CLÉS :

- 81 projets déposés
- 30 idées inspirantes déposées

En lien avec les thématiques suivantes : transition écologique ; citoyenneté et vie démocratique locale ; vie sociale et culturelle locale ; mobilité et déplacements ; emploi et économie de proximité ; enfance, éducation, jeunesse ; solidarités et lien social ; formation et études ; sports et loisirs.

#### Qui sont les porteurs de projets ?

- 47 projets déposés par des associations sur la plateforme [jeparticipe.fr](http://jeparticipe.fr)
- 19 projets déposés par des citoyens sur la plateforme [jeparticipe.fr](http://jeparticipe.fr)
- 12 projets déposés par des collectivités sur la plateforme [jeparticipe.fr](http://jeparticipe.fr)
- 3 projets déposés par des entreprises sur la plateforme [jeparticipe.fr](http://jeparticipe.fr)

## 6.3 | Le parlement libre des jeunes

Les parlements libres des jeunes sont constitués d'assemblée libre des jeunes. Ce sont des jeunes âgés de 18-30 ans qui se veulent autonomes des pouvoirs et de l'agenda des politiques. Le premier parlement a été créé en 2013 et une coordination nationale a été créée en 2019. Actuellement six régions sont représentées. Les assemblées libres des jeunes se rassemblent souvent durant l'été un weekend et construisent des constats partagés et des propositions d'actions et à destination des pouvoirs publics.

À l'origine de ce mouvement, la précarité, la pauvreté et l'autonomie des jeunes animent fortement les initiateurs.

Depuis, en zone rurale, les questions environnementales concentrent les préoccupations tandis que les jeunes urbains sont portés sur les discriminations.

### 5 thématiques animent actuellement les travaux :

- Les discriminations par l'origine ou par le sexe
- L'accès à l'emploi
- L'environnement
- Les relations avec les médias et le regard des médias sur les jeunes
- Les questions liées à l'orientation

Un début de reconnaissance émerge notamment dans certaines collectivités et CAF locales.

### Concrètement quelques actions ont été récemment portées :

- La réalisation d'une brochure sur les relations police jeunes
- La proposition d'une clause d'insertion au profit des jeunes par la commande publique de la région Rhône-Alpes.
- La rencontre avec des élus régionaux à propos du coût du TER SNCF pour les jeunes.

## Extraits de la charte des parlements libres des jeunes

*« Nous souhaitons agir contre les formes d'injustices vécues en France en organisant un espace de jeunes adultes (18-30 ans) porteurs de propositions visant des formes d'égalité et un monde meilleur. Pour cela, la rencontre et la confiance entre les jeunes de toute condition est un chemin incontournable. Les jeunes - qu'ils viennent des quartiers populaires ou de nos campagnes, qu'ils soient étudiants ou sans qualifications - font entendre leurs colères, leurs espoirs ou leurs rêves, prennent confiance en leurs capacités, s'unissent et s'organisent collectivement pour améliorer leurs conditions de vie et leur accès au monde du travail.*

*Construire des solutions originales et alternatives portées par des jeunes eux-mêmes ou par des politiques publiques, Nous voulons que les jeunes puissent exprimer leur créativité et affirmer leur pouvoir d'agir sur leur vie et dans la société. Ils ont les capacités d'inventer des solutions originales et alternatives contribuant à changer le regard de l'opinion publique sur les jeunes et même des politiques publiques. »*

## PRINCIPES D'ORGANISATION

- 1.** Un Parlement libre est une rencontre régionale de jeunes adultes de 18 à 30 ans même si quelques personnes plus âgées peuvent y participer. Seuls les jeunes de moins de 30 ans votent s'il y a une prise de décision. Chacun participe comme citoyen, est responsable de ses opinions et de ses actes et participe à égalité, quel que soit son statut (jeune isolé, jeune accueilli dans une institution, animateurs...) et sa condition sociale, son origine, son genre... Cette diversité est une condition essentielle du Parlement libre.
- 2.** Il est possible d'organiser des rencontres locales de jeunes inspirées ou en préparation d'un Parlement libre de jeunes. Elles sont nommées Assemblées libres de jeunes.
- 3.** Un Parlement libre est un espace où des jeunes commencent en partageant leurs rêves et leurs colères. Ce sont eux qui parlent, analysent et font des propositions visant à rendre notre monde meilleur. Chaque collectif d'organisation invente ou choisit des modalités d'animation au service de cet objectif.
- 4.** Un Parlement libre est construit de façon libre et créative (poétique) par des personnes et des organisations alliées. Un petit groupe de 4 à 16 personnes d'au moins 3 organisations différentes incluant des jeunes est l'une des conditions de réussite d'un Parlement libre.
- 5.** Un parlement libre n'est pas un projet institutionnel : il est indépendant des pouvoirs publics (même si un temps de dialogue ou d'appui par des élus ou des responsables institutionnels est possible et souhaitable) et ne vise pas à répondre aux enjeux institutionnels des structures organisatrices (même s'il peut les rejoindre).
- 6.** Un Parlement libre est organisé sur 2 ou 3 jours pour permettre à la vie commune de favoriser la rencontre des jeunes, la participation de chacun et l'engagement des jeunes dans la mise en œuvre des propositions / revendications., si possible en autogestion concernant la cuisine et la répartition des rôles avec le souci de préserver l'environnement.
- 7.** Chaque Parlement priorise ses propositions/revendications et peut se donner les moyens de les réaliser.

## 6.4 | Le dialogue structuré initié par la Commission européenne

Présentation par des extraits issus du site internet Provox animé par le CNAJEP (Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire).

### Bref Historique du dialogue structuré de l'UE

**2009** : Les institutions européennes adoptent une nouvelle stratégie pour la Jeunesse qui prévoit de "Structurer le dialogue avec la jeunesse" en suivant des cycles thématiques précis.

**2011** : 1<sup>er</sup> cycle sur la thématique "l'Emploi des jeunes"

**2012** : 2<sup>nd</sup> cycle "Participation à la vie démocratique en Europe"

**2013** : 3<sup>e</sup> cycle "Inclusion sociale"

**2014-2015** : 4<sup>e</sup> cycle "Participation politique des Jeunes"

**2015-2016** : 5<sup>e</sup> cycle "Sociétés Solidaires 2.0"

**2017-2018** : 6<sup>e</sup> cycle "Jeunesse, Europe et Educ Pop"

**2018** : adoption de la nouvelle stratégie européenne de la jeunesse 2019-2027 qui réaffirme le dialogue structuré comme outil de la politique jeunesse de l'Union européenne

**2019-2020** : 7<sup>e</sup> cycle : "Jeunesse, Opportunités et Territoires"

### Le concept de dialogue structuré

Le Dialogue structuré est fondé sur la notion de processus de participation. Il s'agit de mieux organiser des espaces existants de débats et de participation plutôt que d'en créer de nouveaux. C'est avant tout une méthode, qui a été « institutionnalisée » au niveau européen principalement dans le domaine de la

jeunesse, mais est transférable à tout niveau et pour toutes les thématiques. Le Dialogue structuré se caractérise par plusieurs principes complémentaires et interdépendants.

Ces principes sont essentiels à respecter pour un engagement complet de chaque partie prenante et un vrai résultat politique.

Le Dialogue structuré ne peut pas se résumer à une rencontre-événement ou à la simple expression de doléances. C'est un processus visant à aboutir à des attendus définis, c'est-à-dire un résultat (résolution, loi, orientation, budget, dispositif ...).

Bien sûr, cela implique de travailler dès le départ en proche collaboration avec une institution identifiée sur un projet réaliste. Ceci étant dit, les formats de dialogue peuvent varier et les acteurs d'un processus sont libres d'être le plus créatif possible dans la conception de leur projet. On peut définir le Dialogue structuré comme une méthode reposant sur des principes de mise en œuvre complémentaires et interdépendants afin d'atteindre un double objectif : l'amélioration des politiques publiques d'une part et un objectif éducatif d'autre part.



# 7

## L'ASSOCIATION NATIONALE DES CONSEILS D'ENFANTS ET DE JEUNES. ANACEJ.

Le réseau de la participation des enfants et des jeunes

L'Anacej accompagne au quotidien les collectivités locales dans la mise en place de démarches de participation des enfants et des jeunes aux politiques publiques.



UNE  
PLACE  
AUX ENFANTS  
ET AUX  
JEUNES

Depuis plus de 25 ans, notre réseau milite pour la multiplication des instances de participation, partout et pour toutes et tous.

un réseau national  
d'acteurs et d'élus  
enfance jeunesse

anacej

L'Anacej est née d'une volonté d'élus locaux, militants associatifs de fédérations d'éducation populaire, professionnels des collectivités locales, des hommes et des femmes convaincus de l'importance d'associer les enfants et jeunes à la construction des politiques publiques.

Promouvoir et accompagner les démarches de participation des enfants est donc au coeur de l'action de l'Anacej depuis 1991.

Aujourd'hui, l'Anacej est un réseau de 400 communes, intercommunalités, départements et régions. Des collectivités territoriales partout en Métropole et Outre-mer et de différentes sensibilités politiques.

### **12 mouvements de jeunesse et d'éducation populaire la composent également.**

**AFEV** (Association de la fondation étudiante pour la ville), **APAJH** (Association pour adultes et jeunes handicapés), **ARML de Corse** (Association régionale des missions locales de Corse), **CEMÉA** (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active), **CMJCF** (Confédération des maisons des jeunes et de la culture de France), **ÉÉDF** (Éclaireuses et éclaireurs de France), **FCPE** (Fédération des conseils et parents d'élèves), **Les Francas**, **IFAC** (Institut de formation, d'animation et de conseil), **JPA** (Jeunesse au plein air), **Ligue de l'enseignement**, **Scouts et guides de France**.

### **Un accompagnement par des experts**

- Un accompagnement personnalisé de votre dispositif et de votre démarche de participation
- L'accès gratuit à toutes nos publications (guides, cahiers, vidéos...).

### **Des formations**

- Des formations adaptées à vos besoins, en ligne et en présentiel pour les élus et les professionnels

### **Une mise en réseau et un partage de réflexion**

- À travers des rencontres thématiques avec les autres collectivités adhérentes (400 actuellement), entre professionnels, élus et jeunes
- L'accès gratuit à nos échanges de pratique avec le service en ligne « Anacej bonjour »
- Des événements organisés par l'Anacej et ses partenaires (Congrès, forums, rencontres, séminaires, journées de réflexion...).

### **Une valorisation de votre démarche et de vos actions**

- Sur nos outils Internet (site de l'Anacej, blogs, newsletter, réseaux sociaux...),
- En participant chaque année aux Prix de l'Anacej et de ses partenaires,

### **Des ressources pour enrichir vos pratiques**

- Une newsletter mensuelle sur l'actualité de la participation des enfants et des jeunes
- Des publications (cahiers, enquêtes, expositions, guides)

### **Participer à la défense des droits de l'enfant**

Depuis sa création, l'Anacej agit quotidiennement auprès de son réseau et des pouvoirs publics pour défendre et promouvoir les Droits de l'enfant en France et particulièrement le Droit à la participation et à l'expression. L'association coordonne le Collectif AEDE (Agir ensemble pour les Droits de l'Enfant).



# ANNEXES

## Liste des entretiens réalisés

- **Fabrice DUMAS**, Parlement et assemblée libre des jeunes Association Eaquitaz
- **Magali FENOUIL**, conseil départemental de l'Ardèche
- **Sylvain APERT**, CC du Haut Berry
- **Marie-Pierre PERNETTE**, déléguée générale de l'Anacej
- **Sébastien LABRY**, CC de la Veyle
- **Céline TRANSCOSO**, CC Vexin centre
- **Rachel SCHIEBER**, CC de la vallée de Villé
- **Delphine BARRIÉ**, Saint-Flour Communauté
- **Marc ROPERS**, Pontivy Communauté
- **Lucie GUILLAUME**, Pontivy Communauté
- **Stéphanie DELEURME**, Saint-Brieuc Armor Agglomération
- **Laure MAIGRET**, CC Argonne Champenoise

## Panorama illustré des conseils et instances de participation de jeunes

### Le conseil territorial des jeunes de l'Argonne Champenoise

#### Le CTJ, Conseil Territorial des Jeunes c'est....

- Une instance de rencontres, d'échanges, de discussions, d'expressions et de réflexions, où les jeunes élus peuvent faire des propositions et mener des actions concrètes.
- Les élèves candidats de CM2 seront élus par leurs camarades pour une durée de 1 an (septembre 2020 à juillet 2021).
- 2 titulaires et 1 suppléant seront nommés sur chaque école (si possible binôme fille/garçon).

#### Le CTJ, pourquoi ?

Il permet aux enfants élus de :

- Développer l'esprit d'initiative.
- Intégrer, responsabiliser et valoriser les jeunes en leur donnant la parole.
- Etre à l'écoute de ses camarades et savoir les représenter.
- Améliorer la vie de tous les Argonnais et développer l'identité du territoire.
- Apprendre la démocratie et trouver sa place de citoyen.
- Découvrir et comprendre le fonctionnement d'une collectivité et comment sont prises les décisions pour bien vivre ensemble.
- Etre acteur dans sa ville, son école, sur son territoire en découvrant les droits et devoirs du citoyen, en réalisant des projets utiles (solidarité, environnement, culture,...)

#### Rôles des élus

- Participation active aux réunions de travail en équipe
- Respecter et prendre en compte le point de vue de chacun
- Communiquer auprès des autres enfants de l'école au sujet du CTJ et valoriser les actions réalisées.
- Représenter la communauté de communes
- Savoir remonter les informations à ses camarades
- Proposer des idées de projets

#### LE CTJ, comment ça marche,

- INVESTITURE des jeunes élus en séance plénière : remise d'écharpes tricolores et pochettes d'élus.
- COMMISSIONS
- Sensibilisation aux valeurs de la République, aux droits et devoirs du citoyens, ainsi qu'au fonctionnement et compétences de la communauté de communes.
- Initiation à la conduite de projets
- LES CONSEILS COMMUNAUTAIRES
- INVITATIONS à diverses manifestations.



# Conseils intercommunaux des jeunes de la Communauté de Communes de la Veyle

## NOS JEUNES ÉLUS RÉCOMPENSÉS



Contact Sébastien LABRY - 03 85 31 86 43 - s.labry@cc-laveyle.fr



## PETIT GUIDE PRATIQUE DES CONSEILS INTERCOMMUNAUX DE JEUNES de Vonnas et de Pont-de-Veyle



REJOINS-NOUS AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE JEUNES !



Communauté de communes de la Veyle - Service jeunesse  
Pôle des services publics  
10, rue de la Poste - 01290 Pont-de-Veyle  
Tél 03 85 31 86 43  
www.cc-laveyle.fr

## POUR LES JEUNES ENTRE 11 ET 15 ANS résidant dans l'une des 18 communes

### JE ME PRÉSENTE !



### RETRAIT DES CANDIDATURES

A partir du lundi 2 novembre 2020  
Dans vos mairies, au service jeunesse à Pont-de-Veyle ou à Vonnas ou sur le site internet de la Communauté de communes de la Veyle «Enfance et jeunesse»  
[www.cc-laveyle.fr](http://www.cc-laveyle.fr)

### DEPOT DES CANDIDATURES

Jusqu'au vendredi 20 novembre 2020  
Au service jeunesse de la Communauté de communes de la Veyle à Pont-de-Veyle ou à Vonnas.

### ELECTIONS

Le 30 novembre et 1er décembre 2020 au collège de Vonnas  
Le 2 décembre 2020 au château de Pont-de-Veyle  
Le 3 et 4 décembre 2020 au collège de Pont-de-Veyle  
Les élections se feront par le biais du site internet de la Communauté de communes de la Veyle pour les élèves scolarisés dans d'autres établissements.

## LES CONSEILS INTERCOMMUNAUX DE JEUNES

**C'EST QUOI ?**  
C'est un lieu de discussion, d'échanges où vous pouvez donner votre avis sur des projets qui vous préoccupent et qui peuvent concerner jeunes et adultes de vos communes.



**C'EST POUR QUI ?**  
Pour tous les résidents des 18 communes de la Communauté de communes de la Veyle et qui fréquentent les classes de 6ème, 5ème, 4ème ou 3ème.



**ÇA MARCHÉ COMMENT ?**  
Tout d'abord, il faut te présenter et déposer ta candidature, soit dans ton collège auprès du CPE ou directement au service Jeunesse.



Puis viendra la campagne électorale et les élections qui détermineront les nouveaux élus. Les jeunes élus travailleront 1 fois par mois par thématique (Solidarité, sport, environnement, culture, communication, etc...) sur les projets choisis.

## Le Conseil Intercommunal des Jeunes à la Communauté de communes Vexin Centre

Bien qu'existant depuis de nombreuses années, c'est à partir de 1990 que les conseils municipaux des jeunes (CMJ) ont vu leur nombre s'intensifier.

En effet, la convention internationale des droits de l'enfant signée le 26 janvier 1990 par la France, adoptée par les Nations Unis une année plus tôt, intègre ce dispositif parmi les types de droits consacrés par la convention.

### Article 12 "Opinion de l'enfant"

*"L'enfant a le droit, dans toute question ou procédure le concernant, d'exprimer librement son opinion et de voir cette opinion prise en considération."*

### Article 13 "Liberté d'expression"

*"L'enfant a le droit d'exprimer ses vues, d'obtenir des informations et de faire connaître des idées et des informations, sans considération de frontières."*

Les premiers conseils des jeunes se situaient uniquement au niveau communal mais avec l'arrivée des communautés de communes, le conseil intercommunal des jeunes trouve tout son sens et prend toute sa place, l'intérêt premier étant de construire un vrai territoire de vie.

Proposé par la commission Jeunesse et voté lors de la réunion communautaire du 12 décembre dernier, la communauté de communes Vexin centre lance le conseil intercommunal des jeunes (CIJ).

Ce CIJ permettra aux jeunes à partir de 12 ans, d'exprimer leurs idées, d'enrichir la politique jeunesse en proposant et en organisant des événements au sein du territoire.

Les 35 communes que forme la communauté de communes auront chacune au moins un représentant et éventuellement un ou plusieurs suppléants. Celui-ci siègera au sein du CIJ pour une durée de 2 ans.

### Pour quoi faire ?

Proposer et échanger des idées avec d'autres jeunes

- Imaginer et construire des projets en groupe
- Participer à l'information des jeunes et faciliter le dialogue avec les élus de la Communauté de Communes
- Découvrir et apprendre la citoyenneté.

### Comment ça marche ?

- Le CIJ sera composé d'un représentant par commune et d'un ou plusieurs suppléants.
- La durée du mandat est fixée à 2 ans. Le CIJ se réunit en assemblée plénière sous la présidence du jeune président et en commissions dans les domaines qui les concernent (information jeunesse, transports, solidarité...).

### Qui peut en faire partie ?

- Les adolescents à partir de 12 ans.
- Les jeunes des 35 communes de la CCVC.

### Qui contacter ?

Le référent de votre commune.



## Réunion de rentrée du CIJ

Vendredi 11 septembre 2020



### 1. Point sur l'équipe - répartition par commissions

Commission  
Environnement

Commission  
Sorties

Commission  
Transports

Commission  
Sports

Commission  
Communication

# Conseil intercommunal des jeunes de Saint Flour Communauté



## LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES

### Qu'est-ce qu'un Conseil des jeunes ?



× Le CIJ a pour but d'améliorer la vie quotidienne des jeunes,

× C'est à vous, ensemble de :  
- proposer des idées, des projets  
- étudier leur faisabilité  
- participer à leur réalisation,

pour en faire profiter le plus grand nombre de jeunes parmi vous

## HISTORIQUE



× **1996** : une démarche municipale : création d'une assemblée municipale composée de 29 jeunes âgés de 12 à 17 ans résidant sur la commune de Saint-Flour

× **2000** : le Conseil devient intercommunal, les jeunes élus résident sur la Communauté de Communes du Pays de Saint-Flour

## LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES



Conseil Intercommunal des Jeunes :

- 27 élus
- collégiens (et lycéens)



## LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES



× Les élus se réunissent pour réfléchir ensemble et proposer des actions dans les domaines :

- du sport,
- de la culture,
- de l'environnement,
- de la citoyenneté...

× Le CIJ a pour but d'améliorer la vie quotidienne des jeunes

## LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES

### Les principales actions

× Création du Mag des Jeunes



## LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES

### Les principales actions

× Opération Club CIJ : favoriser l'accès des jeunes aux loisirs et à la culture



## LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES

### Les principales actions

× Aménagement et équipement d'une Aire de pratiques sportives urbaines de plein air (Terrain de dirt et Roller-parc)



••• LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES

Les principales actions

- × Participation à la création d'un mur d'expression,

dans le cadre de la Biennale d'art contemporain Chemin d'art



••• LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES

Les principales actions

- × Participation aux différents événements locaux



## POLITIQUE ■ Le conseil intercommunal des jeunes est né

### Dix-sept collégiens du territoire élus

À l'initiative de Saint-Flour communauté, le nouveau Conseil intercommunal des jeunes (CIJ) sera officiellement installé début janvier par le président, Pierre Jarlier.

Les élections organisées dans tous les collèges - Chaudes-Aigues, Pierrefort et Saint-Flour - ont désigné les représentants des jeunes. Durant toute une semaine, 995 d'entre eux ont pu participer au vote dans les différents établissements du territoire avec l'aide des services de la Communauté de communes et de l'OMJS. La participation a été de 96 % même si les candidats étaient moins nombreux que prévu.

« Nous avons organisé ces élections en essayant de se rapprocher le plus possible de la réalité, comme pour les adultes, avec une campagne, une profession de foi, un bul-



ÉLECTION. Les collégiens de Pierrefort ont pris connaissance des professions de foi des candidats.

letin de vote, l'urne, l'isoloir, etc. Ainsi, les cinq collèges du bassin sont équitablement représentés. Les élus devront présenter des projets "jeunes-

se" en adéquation avec leur profession de foi et essayer de les mettre en place. Ils vont donc travailler et avoir une réflexion jusqu'à l'aboutisse-

ment, selon l'envie, la faisabilité et la possibilité de financement avant de les faire aboutir devant les élus communautaires. On essaiera de fonctionner comme les élus politiques », explique un représentant de l'OMJS.

#### Cinq collèges et 17 élus

Le Conseil intercommunal des jeunes, élu pour 3 ans, compte 17 membres. Les élus sont : Gabriel Bos, Paul Costerousse, Inès Décamps, Candy Salson, Enza Panico, Matthéo Previtali-Gasc, Candice Resche, Léonie Chardayre, Manon Delpal, Mike Arnal, Victor Doillon, Célian Pichot, Lucile Escande, Julie Anthony, Antoine Charbonnel, Eliot Dejou, Alexandre Ferreira. ■

## Conseil intercommunal des jeunes de la Communauté de communes de la Vallée de Villé

### HISTORIQUE CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES

**Objectif 2016 :** Création d'un conseil intercommunal des jeunes

- Donner la parole aux jeunes dans une démarche citoyenne
- Permettre aux jeunes de faire des propositions, de réaliser des projets et d'en devenir les acteurs et les maîtres d'œuvre
- Responsabiliser des jeunes et instaurer un dialogue régulier avec les élus
- Créer des relais avec les jeunes de tous les villages pour informer, mobiliser et faciliter des rencontres
- Développer la conscience citoyenne, le sens de l'intérêt commun et de la capacité donnée à chacun d'apporter ou de changer quelque chose
- Créer des liens avec des jeunes d'autres territoires (Centre-Alsace, Elzach...)

#### Quels jeunes ?

- Cibler dans un premier temps les jeunes entre 11 et 15 ans, scolarisés en 6ème, 5ème et 4ème.

#### Comment ?

- Les élus sont allés à la rencontre des jeunes aux collèges en octobre 2016 pour lancer un appel.
- Engagement sur deux ans sur la base du volontariat. 12 jeunes volontaires.
- Durant l'été 2016, rencontre avec les élus et animateurs de Rosheim qui animent un Conseil de Jeunes.

#### Actions :

- DEC 2016 : première rencontre sur une journée avec moments d'échanges le matin, repas pris en commun et moments de détente.
- Volonté des jeunes de créer deux commissions : solidarité et animation.

#### ACTIONS 2017 :

- Visite de l'EHPAD et échanges avec les seniors au sujet de leurs communes sur la base d'anciennes photos de leurs villages.
- Bourse aux jeunes : organisation d'une manifestation, affiches, communication, inscriptions... opération annulée mais cela a permis aux jeunes de se confronter aux difficultés liées à l'organisation d'une manifestation.
- Vente de gâteaux dans le cadre du Noël à Albé pour reversement à l'association Petits Cœurs de Beurre (940 € reversés à cette association)

#### ACTIONS 2018 :

- Découverte de la gestion de l'eau intercommunale avec visite de sources sur le terrain, barbecue.
- Concours prairies fleuries : rencontre avec agriculteurs et jury lors d'un concours sur la biodiversité et dégustation de produits locaux.

#### BILAN :

L'encadrement et le suivi assurés par 3-4 élus dont un animateur jeunesse mais difficulté à animer un tel conseil sans un animateur dédié.

Problème du déplacement des jeunes dans la vallée pour assister aux réunions.

Souvent les volontaires sont des jeunes qui ont déjà de multiples activités donc difficile de dégager des créneaux.

Volonté de relancer le Conseil Intercommunal des Jeunes en 2020.

## CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES



# Bourse des jeunes

de 10 à 18 ans

Tu ne sais pas quoi faire le samedi ?  
Alors, viens vendre ou acheter  
à la bourse des jeunes,

Le samedi 3 juin 2017  
de 14h à 18h  
à la salle des fêtes de St-Pierre-Bois

**3 euros la place**  
(tables fournies)

### Pour vous inscrire :

- télécharger les formulaires sur [www.cc-cantondeville.fr](http://www.cc-cantondeville.fr)
- la vie scolaire du collège

**Buvette sur place**  
(sans alcool)



**Venez nombreux !**

© Conseil Intercommunal des Jeunes  
Ne pas jeter sur la voie publique

# Conseil communautaire de Jeunes de Pontivy Communauté

**Date de création :** 11 mai 2019

**Quelle forme ?**

**Nombre d'élus jeunes titulaires ?**  
14 jeunes

**Quelle parité filles-garçons dans le conseil ?** 60% de garçons et 40% de filles

**Tranche d'âge ?** Nous avons choisi les 12-15 ans pour les raisons suivantes :

- Avoir une instance qui puisse s'inscrire en continuité du conseil municipal d'enfants
- Nous n'avons pas voulu aller au-delà de 15 ans car les élus ont mis en avant le manque de temps des 16-18 ans avec le rythme des cours qui est plus soutenu et les échéances du bac

**Mode de désignation des jeunes ?**

Les jeunes ont rejoint le CCJ par acte volontaire. Ce choix a été retenu car :

- C'était plus simple dans la mise en œuvre étant donné que nous intervenons sur un territoire de 25 communes où il y a 5 collèges.
- Pour susciter l'intérêt, nous avons organisé une après-midi dans un équipement intercommunal (conservatoire de Pontivy Communauté) où plusieurs jeunes des collèges ont pu découvrir qu'est ce que l'intercommunalité, quelles sont ses compétences
- Pour cette tranche d'âge, les élus ont voulu laisser de la souplesse aux jeunes d'où l'acte de candidature volontaire

**Jeunes concernés ?**

Tous les jeunes de 12 à 15 ans peuvent rejoindre le CCJ.

**Animation ?**

Service d'action sociale de Pontivy Communauté car l' élu référent de cette compétence est attaché à donner la parole aux jeunes.

**Encadrement ?**

1 journée par semaine dédiée à l'animation avec une animatrice salariée et 1 élu référent

**Quelle organisation ?**

L'organisation est assez souple. Nous travaillons autour de deux commissions thématiques :

- Organiser un cycle d'actions sur la thématique des déchets
- Organiser une journée multisport à destination des jeunes qui n'auraient pas d'activité sportive

Au final les jeunes participent sur chaque commission. Le fait qu'ils ne soient pas très nombreux et qu'ils soient éloignés géographiquement rend plus compliqué l'organisation de réunion où ils peuvent être tous présents. C'est pourquoi par rapport au fonctionnement initial prévu, les jeunes sont acteurs sur chaque commission.

**Quels projets ?**

Initialement, les jeunes avaient prévu plusieurs actions sur la thématique de l'environnement avec un projet de matinée de ramassage de déchets et d'olympiades de l'environnement. Des projets qui sont reportés du fait de l'actualité sanitaire. Néanmoins, les jeunes ont décidé de poursuivre les projets pour sensibiliser les citoyens à leurs préoccupations environnementales.

Ils ont donc proposé d'organiser un concours de dessin sur le thème « Dessine moi la planète de tes rêves ». Le concours est ouvert jusqu'au 4 juillet.

Pendant ce temps de confinement, nous nous réunissons en visio avec les jeunes en essayant de caler un temps une fois par mois voire plus en fonction de l'actualité.

Les jeunes travaillent également à la réalisation d'une vidéo pour inciter les gens à rester chez eux.

Les élections prévues en octobre 2020 vont probablement être reportées début 2021 le temps que les élus communautaires soient en place.

## Outils de communication propres au conseil ?

Page instagram

Outil de communication interne : snapchat

En projet : chaine youtube

## Quels liens entre les jeunes du conseil et les autres jeunes de la ville ?

Nous sommes en lien avec l'animatrice du point information jeunesse (ouvert en janvier 2020) pour créer du lien avec les jeunes du PIJ. Nous sommes également en cours de réflexion pour mener des actions avec les éco délégués des établissements scolaires du territoire (en cours de réflexion, une visite d'un centre de tri)

Communiqué de presse 23 novembre 2020

### Le CCJ fait le buzz avec un spot sur le tri des déchets

**Dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets, les jeunes du Conseil Communautaire des Jeunes de Pontivy Communauté proposent au grand public de découvrir leur spot pour inciter au tri des déchets.**

#### Triez sans se tromper

Pour ce projet, tout commence en août dernier lorsque les jeunes du CCJ ont été missionnés par le service prévention des déchets de la collectivité pour réaliser un spot de 30 secondes qui sensibilise le grand public au tri des déchets. Victor Werst, responsable du service constate « *encore trop d'erreurs de tri, il est important de faire attention pour optimiser la collecte, minimiser les refus avec pour objectif final d'alléger la facture à payer par les contribuables. C'est important que les jeunes s'emparent ce sujet !* ».

### De vrais pros devant et derrière la caméra

Encadrés par Lucie Guillaume et la société Lyo Production de Lorient, les jeunes ont d'abord travaillé sur la rédaction du scénario, la préparation du tournage sur septembre, puis le tournage et le montage en octobre novembre. Souvent habitués à se filmer pour leurs stories, là « *c'était différent et beaucoup de travail pour 30 secondes* » témoignent Dounia, Meriam, Solenn, Estéban, Valentin et Manon.

### Likez et partagez

Initialement prévu pour une diffusion dans les salles obscures, les jeunes et le service prévention des déchets

de Pontivy Communauté s'adaptent au contexte sanitaire pour diffuser le plus largement ce spot.

Vous pourrez donc le retrouver sur les réseaux sociaux et sur le site internet de Pontivy Communauté. Conseil communautaire des Jeunes de Pontivy Communauté – ccj@pontivy-communaute.bzh

Après un rôle d'acteurs, d'assistants sur le tournage, les jeunes vont à présent endosser le rôle d'ambassadeurs pour faire la promotion de ce spot qui s'adresse aux petits et grands.

Un dernier message : le tri est la préoccupation de tous et que bien trier ce n'est pas si compliqué.

Le spot est disponible sur le site internet de Pontivy Communauté : [www.pontivy-communauté](http://www.pontivy-communauté), le compte Facebook, et la chaîne You Tube, et le compte Instagram du CCJ



## Conseil communautaire des jeunes de la Communauté de communes du Haut Berry

Le Conseil Communautaire de Jeunes est un outil d'apprentissage de la citoyenneté.

Par son espace d'accueil, d'information, d'activité et de participation ; il contribue à la formation des jeunes afin qu'ils puissent mener des projets (de la réflexion à la réalisation).

La fonction de ce conseil est de :

- recenser les idées et les souhaits des jeunes du territoire dans tous les domaines, qui pourraient améliorer leur mieux-être,
- relever les opinions et les critiques vis-à-vis des actions mener en leur faveur.

Il ne s'agit pas d'un simple organe consultatif puisque le Conseil Communautaire de Jeunes a aussi en charge de mener ses propres projets.

Il dispose pour cela d'un budget, d'une dotation de la collectivité. Le conseil se réunit une fois par trimestre sur convocation du référent, les samedis matin. Le reste du temps le CCJ fonctionne sous forme de commissions qui travaillent sur des thématiques différentes et en autonomie.

À chaque rencontre, les jeunes sont encadrés par l'animateur de l'Espace Jeunes d'Henrichemont. Les autres animateurs jeunesse de la communauté de communes ainsi que des intervenants extérieurs peuvent également intervenir.

Le Conseil Communautaire de Jeunes de la communauté de communes est composé à ce jour de 10 membres de 12 à 16 ans. 4 d'entre eux ont été nommés suite à la mise en place d'élections des conseillers en septembre 2018 et sont élus pour un mandat de 3 ans. Les autres membres de ce conseil ont été élus au nombre de deux pour représenter chaque Espace Jeunes (Rosa Parks, Simone Veil et Jeun'en Folie), ces derniers sont élus pour une année scolaire.

**Y S'PASSE RIEN PRÈS DE CHEZ TOI ?**  
ARRÊTE DE RÂLER ET BOUGE-TOI !  
Si tu veux exprimer ta voix,  
le Conseil Communautaire de Jeunes est fait pour toi !

**POURQUOI ?**

**LE CCJEN 3 MOTS**  
Des projets qui aboutissent,  
ta parole prise en compte,  
Des rencontres et des échanges  
avec des jeunes de ton territoire

**TERRES DU HAUT BERRY**  
Communauté de Communes

**VIENS À LA RENCONTRE DES ANIMATEURS  
DU CCJ À L'UNE DES DATES SUIVANTES**

**ACHÈRES • HENRICHEMONT • LA CHAPELOTTE**  
rencontre en mairie d'Henrichemont le mercredi 21 mars à 19h

**NEUILLY-EN-SANCERRE • NEUVY-DEUX-CLOCHERS  
HUMBLIGNY • MONTIGNY**  
rencontre en mairie de Neuvy-Deux-Clochers le mercredi 28 mars à 19h

**MENETOU-SALON • QUANTILLY • ST PALAIS**  
rencontre en mairie de Menetou-Salon le mercredi 28 mars à 19h

**ST-MARTIN-D'AUXIGNY • ST-GEORGES-SUR-MOULON**  
rencontre en mairie de St-Martin-d'Auxigny le samedi 31 mars à 17h

**ALLOUÏNY • ST-ELOY-DE-OY • VASSELAY**  
rencontre en mairie de St-Eloy-de-Oy le mercredi 4 avril à 19h

**PARASSY • MOROGUES • AUBINGES • ST-CÉOLS**  
rencontre en mairie de Parassy le vendredi 6 avril à 19h

**VIGNOUX-SOUS-LES-AIX • PIGNY • SOULANGIS • FUSSY**  
rencontre en mairie de Pigny le vendredi 6 avril à 19h

**LES-AIX-D'ANGILLON • RIANS • AZY**  
rencontre en mairie de Rians le samedi 7 avril à 17h

**MOULINS-SUR-YÈVRE • ST-SOLANGE • BRÉCY**  
rencontre en mairie de Sainte-Solange le mercredi 11 avril à 19h

Contact 06 43 98 69 36 / contact@terresduhautberry.fr  
www.terresduhautberry.fr

**TERRES DU HAUT BERRY**  
Communauté de Communes

**FUTURS REPRÉSENTANTS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE JEUNES**

**LE CCJEN 3 MOTS**  
Des projets qui aboutissent, ta parole prise en compte,  
Des rencontres et des échanges avec des jeunes de ton territoire

**TERRES DU HAUT BERRY**  
Communauté de Communes

Contact 06 43 98 69 36 / contact@terresduhautberry.fr / www.terresduhautberry.fr

## Saint-Brieuc Armor Agglomération

### Les rencontres jeunesse

Objectifs de la bourse aux projets des jeunes

- Permettre à tous les jeunes de l'agglomération d'accéder à une aide financière et technique pour mener leurs projets
- Encourager les initiatives des jeunes en faisant connaître les différents dispositifs à travers une campagne de communication intercommunale
- Simplifier les démarches pour les jeunes en élaborant un dossier unique
- Favoriser la transversalité et l'interconnaissance entre acteurs en organisant un jury commun

**RENCONTRES  
DE LA  
JEUNESSE**

**#4**

**ENGAGEMENT  
ET PARTICIPATION  
DES JEUNES**

Jeunes, élus, acteurs jeunesse du territoire  
Rendez-vous le  
**MERCREDI 9 DÉCEMBRE 2020**  
à partir de 18h  
en visioconférence ZOOM

Au programme  
18h > • Accueil des participants  
• Éclairages et témoignages de jeunes engagé.e.s sur le territoire  
18h45 > 3 ateliers : • S'engager dans la vie associative  
• Participer dans les instances locales  
• Soutenir les initiatives des jeunes  
19h15 > Restitution des échanges et propositions

PLUS D'INFOS & INSCRIPTIONS  
stephanie.deleurme@sbaa.fr  
02 96 77 60 39  
LE LIEN ZOOM VOUS SERA TRANSMIS SUITE À VOTRE INSCRIPTION

ACTE2

SAINT  
BRIEUC  
ARMOR  
AGGLOMÉRATION

INVESTIR  
L'AVENIR



**BOURSE ZEPHYR** DONNE DU SOUFFLE À TES PROJETS !

**VOUS AVEZ ENTRE 11 ET 30 ANS ? ENVIE DE CONCRÉTISER UN PROJET ?**

**Recevez jusqu'à 2000 €**

Seul, en groupe ou en association, bénéficiez d'une aide financière et d'un accompagnement technique !

PLUS D'INFOS  
[www.saintbrieuc-armor-agglo.fr](http://www.saintbrieuc-armor-agglo.fr)  
 02 96 77 20 00

**PROJETS JEUNES**

**SAINT BRIEUC ARMOR**

La terre, la mer, l'avenir en commun  
 0000 saintbrieuc-armor-agglo.fr







BANQUE des  
**TERRITOIRES**



**Territoires Conseils**  
un service Banque des Territoires

**banquedesterritoires.fr**



| **@BanqueDesTerr**